

Chiffres et Statistiques

Les immatriculations de véhicules en PACA Deuxième trimestre 2023

SERVICE CONNAISSANCE AMÉNAGEMENT DURABLE ET ÉVALUATION
UNITÉ GÉOMATIQUE ET STATISTIQUES



La hausse des ventes des véhicules neufs se poursuit au deuxième trimestre 2023 en Provence-Alpes-Côte d’Azur

Cette hausse des immatriculations profite notamment aux véhicules à motorisation hybride non rechargeables, tandis que la part des véhicules les moins polluants (électrique, hydrogène, hybrides rechargeables) se maintient.

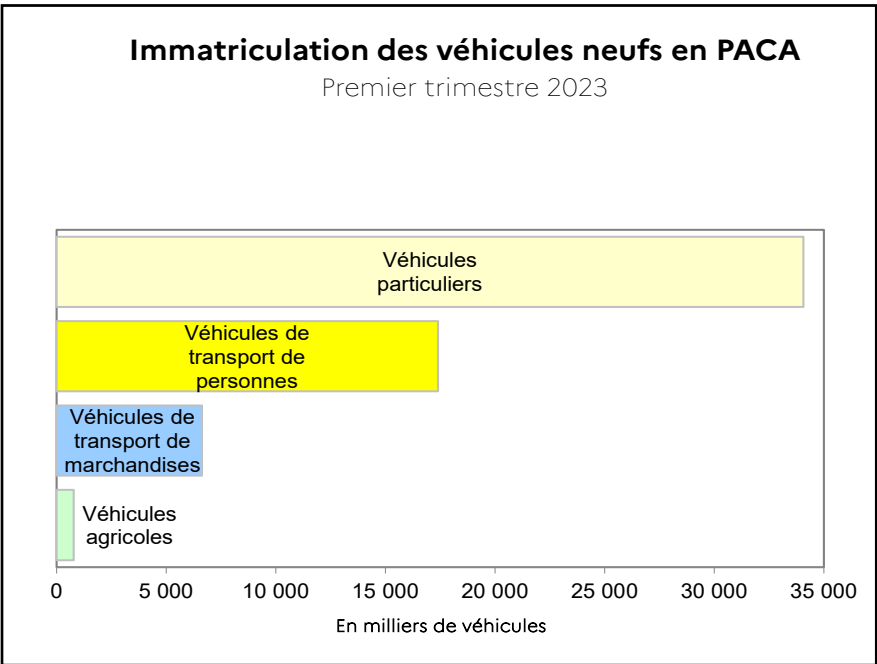
Pour le marché de l’occasion, le recul se poursuit mais la reprise des ventes du neuf laisse espérer un début de stabilisation.

Les ventes de véhicules neufs augmentent

Au deuxième trimestre 2023, environ 58 900 véhicules routiers neufs ont été immatriculés en Provence-Alpes-Côte d’Azur, soit 6,6 % de plus qu’au deuxième trimestre 2022.

Cette augmentation concerne toutes les catégories de véhicules, à l’exception des véhicules agricoles (dont la variation n’est pas significative en volume).

Les ventes de voitures particulières et commerciales, qui représentent la plus grande partie des immatriculations (58 %), sont cependant à l’origine de l’essentiel de cette hausse.



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Répartition des immatriculations

	T2 2023	T2 2022	Variation
Véhicules particuliers	34 071	31 916	6,8%
Véhicules de transport de personnes	17 396	16 819	3,4%
Véhicules de transport de marchandises	6 629	5 688	16,5%
Véhicules agricoles	781	799	-2,3%
Total	58 877	55 222	6,6%

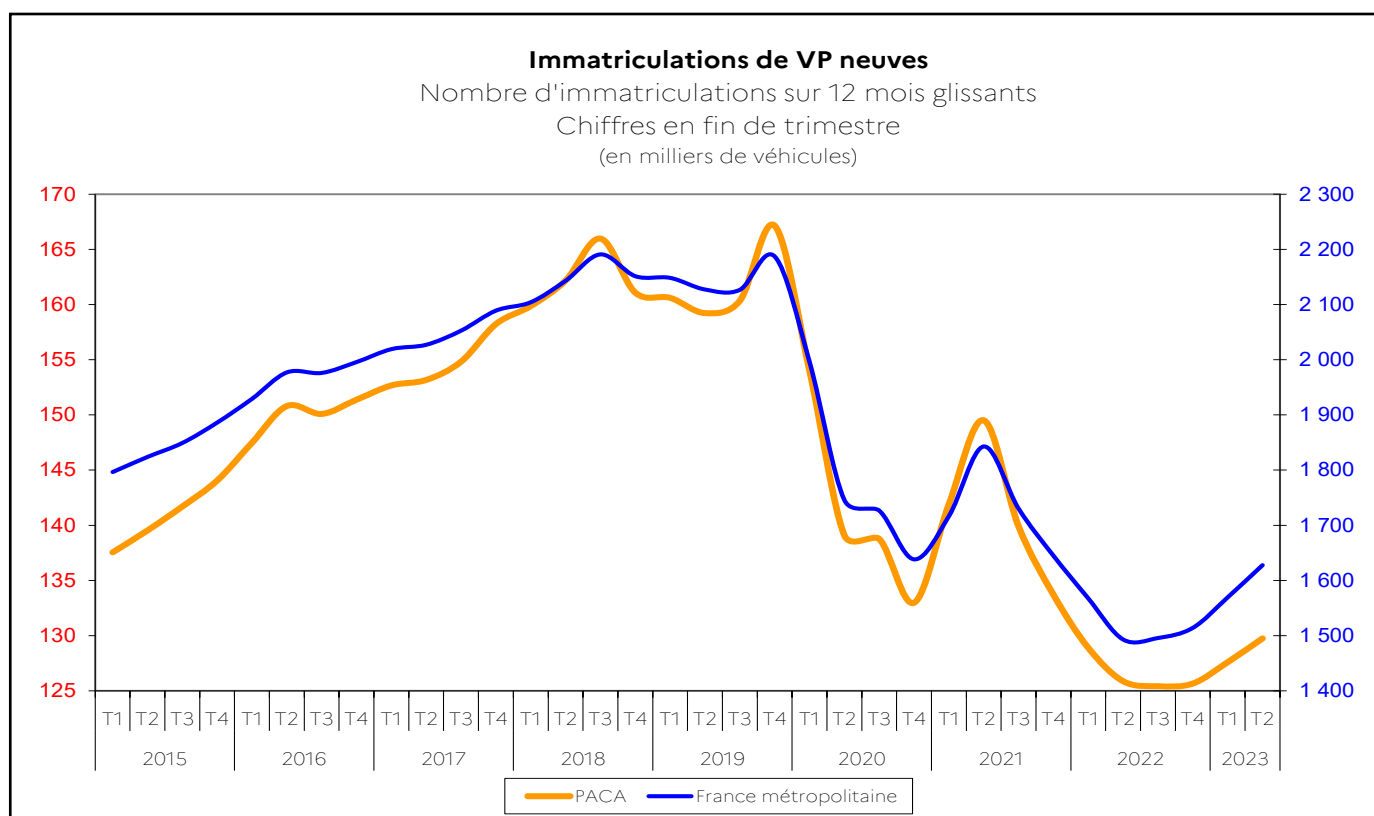
Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Les immatriculations de véhicules particuliers continuent de se redresser, moins vite qu'au niveau national

Au deuxième trimestre 2023, 34 071 voitures particulières et commerciales neuves ont été immatriculées dans la région, contre 31 916 au deuxième trimestre 2022. Cela représente une hausse

de 6,8 % alors que les ventes de l'ensemble de la France métropolitaine augmentent de 14,6 % sur la même période. En nombre d'immatriculations cumulées sur 12 mois, le total des

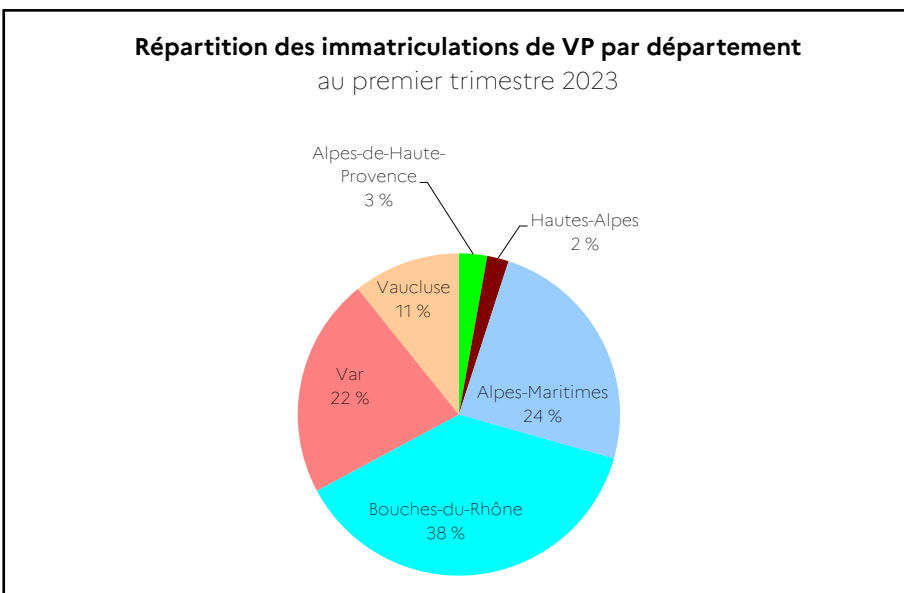
ventes à fin juin 2023 (129 800) est en augmentation de 3,1 % par rapport à celui de fin juin 2022 (125 876). Là encore, c'est moins qu'à l'échelon national (+9,0 %).



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

En ce qui concerne la répartition des ventes, les Bouches-du-Rhône représentent 38 % des ventes, pour 24 % dans les Alpes-Maritimes et 22 % dans le Var.

Cela respecte les proportions des mois et trimestres précédents.



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

La part des véhicules hybrides (rechargeables) et électriques se maintient

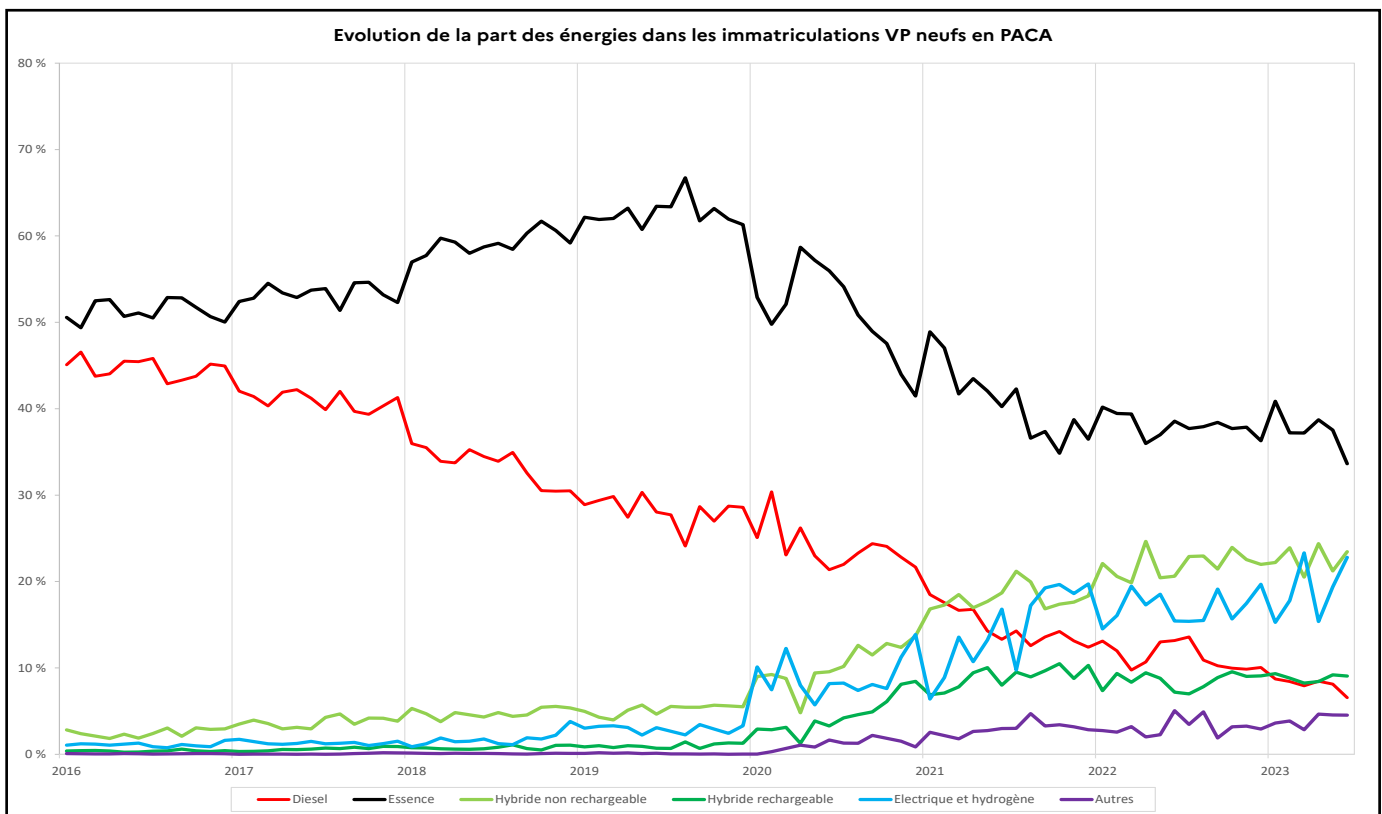
Les immatriculations de véhicules à énergies non fossiles représentent 55 % des ventes à fin juin 2023, soit la part la plus importante observée par mois à ce jour, les énergies « propres » représentant autour de la moitié des ventes depuis 2022. La proportion est de 32 % si on exclut les hybrides non rechargeables.

La part des véhicules thermiques (essence + diesel) ne représente plus que 40 %.

Les ventes de véhicules hybrides passent de 29 % à la fin du trimestre précédent à 33 %, grâce surtout aux hybrides non rechargeables. Les ventes de véhicules électriques et hydrogène se main-

tiennent à 23 % du total (comme à la fin du trimestre précédent) nettement au-dessus du gazole (7 %) et au niveau des hybrides non rechargeables.

6 700 de ces véhicules ont été vendus sur le trimestre, soit presque 25 % de plus qu'à la même période l'année précédente.



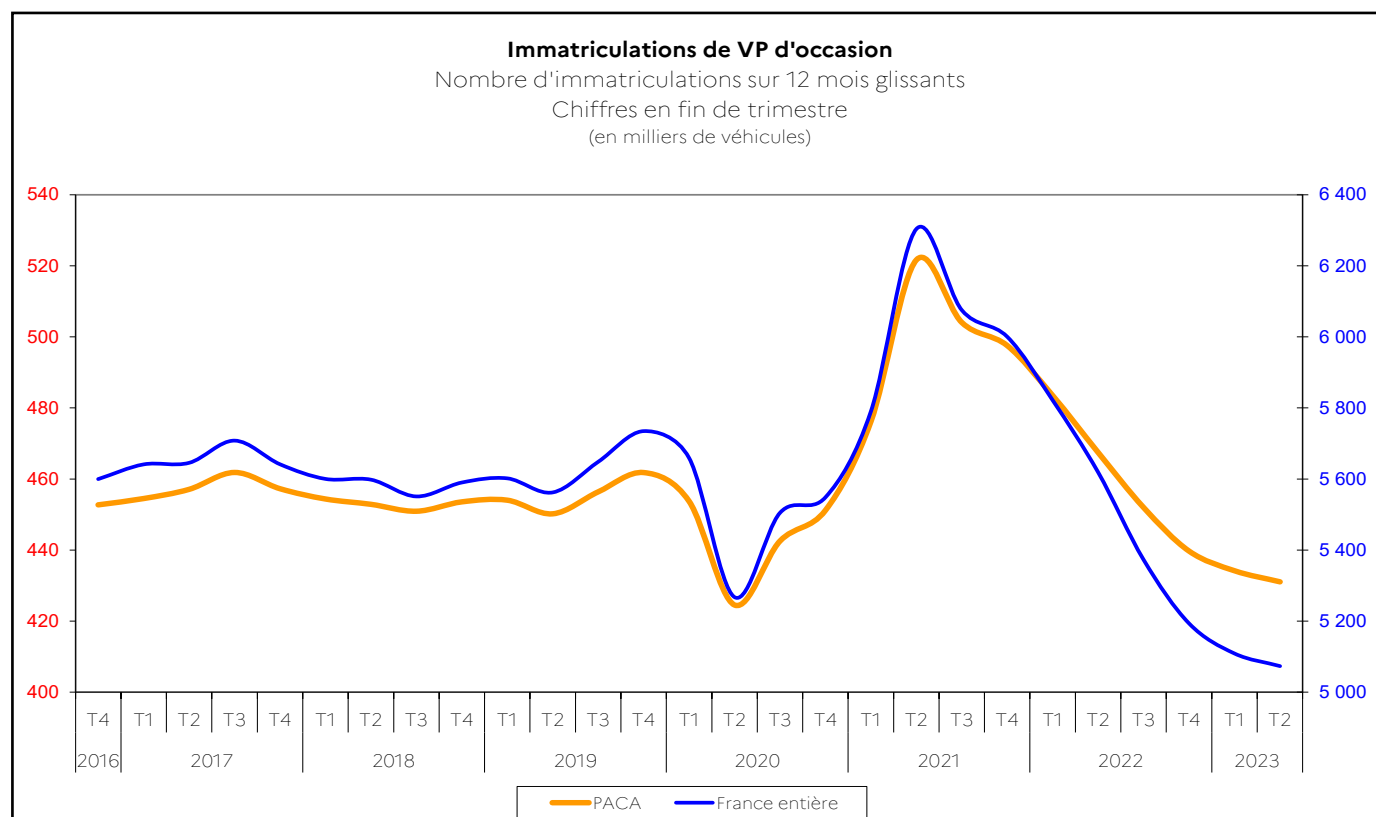
Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Les ventes de véhicules d'occasion toujours en baisse

Les immatriculations de véhicules d'occasion continuent de baisser, conséquence de la raréfaction de véhicules récents après la forte baisse des immatriculations en 2021. Sur 12 mois glissants, elles

s'établissent, pour les VP, à un peu plus de 431 000 à fin juin 2023. Cela représente 7,8 % de moins que la période précédente et 6,7 % de moins que l'année 2019, avant le début de la crise.

Au niveau national, la chute est encore plus forte, avec une baisse de 9,7 % par rapport à la période précédente et 11,7 % par rapport à 2019.



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

N'hésitez pas à nous faire part de ce que vous pensez de cette publication en remplissant notre [questionnaire](#).

Directeur de publication : Sébastien Forest
 Responsable de rédaction : Sylvie Fraysse
 Rédaction : Bruno Deruaz

Pour en savoir plus : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

DREAL PACA : 16 rue Antoine Zattara - CS 70248 - 13331 Marseille Cedex 3 - Tel. : 04 88 22 61 00
 Service Connaissance, Aménagement durable et Evaluation (SCADE) / Unité Géomatique et Statistique (UGS)

Définitions

Nombre d'immatriculations sur 12 mois glissants

Présenter les immatriculations de VP sur 12 mois glissant consiste à attribuer à une date donnée une valeur égale à la somme de la période de 12 mois qui se termine au mois de la date. Cette présentation permet d'atténuer les variations saisonnières.

Répartition des immatriculations

Pour simplifier l'analyse, les immatriculations de véhicules ont été regroupées en grands ensembles (les VP comptant pour un seul ensemble). Ces ensembles sont basés sur les catégories de véhicules terrestres à moteur de RS-VERO (voir méthodologie). Les VASP de moins de 3,5 tonnes et les remorques de moins de 10 tonnes ont été intégrés à l'ensemble des véhicules de transport de personnes. Les véhicules utilitaires ont été intégrés à l'ensemble des véhicules de transport de marchandises avec les remorques de plus de 10 tonnes.

Immatriculations de véhicules d'occasion

Lors d'une vente d'un véhicule d'occasion, l'acheteur est tenu de le faire immatriculer dans un délai d'un mois, c'est-à-dire de faire établir un certificat d'immatriculation (anciennement carte grise) à son nom. C'est cette opération qui est enregistrée dans RS-VERO et permet de générer les données sur les véhicules d'occasion. Le numéro d'immatriculation, lui, ne change pas.

Méthodologie

Les données présentées ci-dessus sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO) qui est une base de données individuelles sur l'ensemble des véhicules routiers à moteur.

Créé par l'arrêté du 25 octobre 2013, il a comme finalité la production de statistiques, d'études ou de rapports d'évaluation des dispositifs de politique publique. Il est alimenté par les données du système décisionnel du système d'immatriculation des véhicules du ministère de l'intérieur (SID-SIV).

Il permet de produire des statistiques sur les immatriculations et le parc de véhicules routiers.

Les véhicules présents dans le répertoire sont la quasi-totalité des véhicules terrestres à moteur :

- les véhicules effectuant du transport de personnes : voitures particulières, motocycles (motocyclettes, tricycles et quadricycles à moteur), cyclomoteurs, autobus et autocars ;
- les véhicules utilitaires : camionnettes, camions, tracteurs routiers, VASP (véhicules automoteurs spécialisés : bennes à ordures ménagères, véhicules pour travaux publics ou industriels, ambulances, camping cars) ;
- les véhicules agricoles (tracteurs agricoles) ;

Le répertoire est actualisé quotidiennement.

Le calcul des émissions moyennes est obtenu en faisant la moyenne des émissions déclarées, lesquelles sont basées sur des tests réalisés en laboratoire et ne reflètent pas fidèlement les conditions de circulation. La nouvelle norme de tests WLTP (Worldwide Light vehicle Test Procedure) a été mise en place au premier mars 2020, faussant la comparaison avec les valeurs antérieures. Pour cette raison, les émissions conventionnelles ne sont plus présentées pour le moment.

Des sites internet pour en savoir plus...

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/transports/s/immatriculations.html
www.carlabelling.ademe.fr